

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1008/SG/EGP portant mise à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales d'un adjudant-chef des Troupes de Marine en position «cadre hors budget des armées »

n° 71-1008/SG/EGP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
13 juillet 1971

Numéro JO
n° 14 du 26/07/1971

Date du numéro
26 juillet 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Georges Gros, adjudant-chef des troupes de Marine, en position «cadres hors budget des armées», est, pour compter du 27 juin 1971, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, pour servir à l'Hôpital Peltier, en remplacement numérique de l'adjudant Bertolani rapatriable.